

## LA NORMALISATION DANS L'AGRICULTURE EN AFRIQUE, UNE SOLUTION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

Le développement durable de notre planète présente des enjeux majeurs au nombre desquels figure l'agriculture. L'agriculture occupe de tout temps une place importante dans l'économie africaine. Selon la Banque Mondiale, dans les pays agricoles, l'agriculture contribue de manière significative (> 20 %) à la croissance totale.

Devenue l'activité principale de nombreuses populations, l'agriculture se pratique sur des cultures de rentes aussi bien que des cultures de subsistances, qui se sont érigées en matières premières d'exportations incontournables. Cela dit, développer l'agriculture et les exportations afin de poursuivre sa croissance économique est primordial pour ces pays.

Cependant, le développement de l'agriculture, en Afrique ou partout ailleurs, fait face à de nombreux enjeux d'ordre économique, environnemental et social ; et si l'on y prend garde, cela mettraient en péril notre cadre de vie et les potentialités productives de notre environnement. Face à ces enjeux, et sachant que le contexte traditionnel est peu favorable à la durabilité de l'agriculture, des alternatives s'imposent dans une synergie globale impliquant aussi bien les agriculteurs, les industries les gouvernements que les consommateurs.

Par ailleurs, certaines barrières règlementaires limitent les exportations des pays agricoles du Sud vers les pays du Nord.

La normalisation, qui est de plus en plus présente dans nos sociétés, correspond à une double exigence: contrôler et standardiser la production des biens et services et fournir une garantie en matière de sécurité aux consommateurs, qui permette d'assurer la confiance.

Dans ce sens, la normalisation pourrait-elle être une solution pour le développement durable ? Quelle pourrait-être la contribution de la normalisation pour un développement durable ?

### **QU'EST-CE QUE LA NORMALISATION ?**

La normalisation est définie par l'International Organization of Standardization (ISO) comme une activité propre à apporter des solutions d'application répétitive à des questions relevant essentiellement des sphères de la science, de la technique et de l'économie et visant à l'obtention du degré optimal d'ordre dans un contexte donné. La normalisation apporte des solutions à des problèmes récurrents et entraîne notamment une meilleure adaptation des biens et des services aux fins qui leur sont assignées.

La démarche de normalisation a pour but initial, de garantir les caractéristiques intrinsèques des produits. Mais actuellement, les préoccupations des consommateurs s'étendent à d'autres domaines que la simple innocuité des produits : la qualité des aliments, la façon dont ils sont produits, le bien-être animal, l'utilisation de matériel biologique, la préservation des ressources, font également l'objet de débats.

## **COMMENT LA NORMALISATION DE L'AGRICULTURE PEUT-ELLE CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE ?**

La normalisation dans le milieu agricole et agroindustriel tient en deux points essentiels : les normes et réglementations imposées par les états importateurs, et les normes de certification dites volontaires.

### **Normes et réglementations d'importation**

Pour exporter ses produits sur le marché international, tout producteur exportateur doit se conformer aux normes et réglementations établies par certains états tels que les Etats-Unis, l'Union Européenne et le Japon dans le but d'assurer la qualité des produits, de protéger l'environnement et la santé humaine.

Ces normes et réglementations reposent essentiellement sur :

- La politique d'étiquetage et norme de qualité
- Les limites maximales de résidus (LMR) des pesticides
- La Contamination biologique et la traçabilité des produits, pour les identifier et connaître leur origine et leur parcours
- Règlementations sur la sécurité environnementale et phytosanitaires

La normalisation réglementaire constitue une condition sanitaire d'accès au marché et une barrière douanière non tarifaire. Ainsi, elle impose aux Etats producteurs de s'impliquer véritablement pour garantir la conformité des produits exportés, ce qui est un élément positif. Mais qu'en est-il des labels ou normes dites « volontaires » ?

### **Principaux programmes de certification volontaires**

Depuis plus de deux décennies, sur la base des conventions et autres réglementations internationales, plusieurs dispositions légales ont été prises par les Etats africains relatifs à la normalisation nationale et au système national de certification.

Ainsi, des labels agricoles indépendants ont vu le jour dont les cahiers des charges fixent les critères de conformités essentiellement axés sur les enjeux du développement durable. Ils permettent ainsi de développer une agriculture durable dans les régions rurales fragiles grâce à la production d'une valeur ajoutée obtenue par un supplément de prix accepté par le marché.

### **Exigences environnementales**

- Protection et conservation des ressources naturelles et de la biodiversité : pour limiter voire enrayer la déforestation et ainsi lutter contre les risques climatiques.
- Conservation des ressources hydriques : pour protéger les sources d'eau de toute contamination et en promouvoir une utilisation rationnelle
- Protection de la faune : pour restreindre les activités de chasse et de trafic de la faune sauvage, protégeant ainsi les espèces menacées ou en danger d'extinction.
- Conservation des sols : pour améliorer les sols qui supportent la production agricole à long terme, anticiper ou contrôler l'érosion et ainsi diminuer la perte de nutriments et les impacts négatifs sur les plans d'eau.

### **Exigences sociales**

- Le traitement et conditions de travail équitable pour les ouvriers agricoles : pour le respect des droits de tous les ouvriers agricoles et de leurs familles.
- La santé et la sécurité professionnelle : pour des pratiques de production saines et sécurisantes.
- Les relations avec la communauté : pour favoriser des relations de bon voisinage et responsabiliser les exploitations agricoles vis-à-vis des intérêts de la communauté

### Bonnes pratiques agricoles

- Utilisation de matériel végétal sélectionné
- Utilisation raisonnée et efficace des engrais et des produits de protection des cultures.

### EN CONCLUSION

Il ressort de nombreuses études que la certification dans l'agriculture a un véritable impact positif sur l'agriculture africaine, et ce, à plusieurs niveaux dont : le rendement des plantations, l'hygiène des exploitations agricoles, les conditions de commercialisation, les revenus des producteurs, la santé des producteurs, etc.

En menant leurs activités agricoles dans le strict respect des normes, les agriculteurs africains adopteront des habitudes plus responsables pour une bonne qualité de vie. Et cela, sans être une solution ultime pour le développement durable, y contribuera certainement de manière efficace pour un avenir plus sûr. A cela s'ajoute l'action des gouvernants en matière de formation aux métiers de l'agriculture et de renforcement des capacités des agriculteurs, qui sont un gage de durabilité. Autrement, en contribuant à l'augmentation des revenus des producteurs, la certification permet à l'agriculture de jouer pleinement l'un de ses rôles essentiels qui est d'améliorer les conditions de vie des populations, afin de lutter contre la pauvreté, prévenir les conflits sociaux et contribuer au développement humain.

L'on peut aisément affirmer à la lumière de ce qui précède, que la normalisation apporte une contribution certaine et efficace au développement durable à travers l'agriculture.

### SOURCES :

- 1- FAO \_ Guide pratique pour les producteurs et exportateurs de l'Afrique de l'ouest Règlements, normes & certification pour l'exportation de produits agricoles
- 2- Banque Mondiale\_ Rapport sur
- 3- Ingénieurs sans frontières \_ *Les enjeux de la normalisation pour les produits issus de l'agriculture des pays du Sud ISF juin 2011*
- 4- Initiatives de la Commission de l'UEMOA en matière de sécurité alimentaire, de peuplement et de marché - *Réunion du Groupe de Travail du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) sur le programme de travail 2011-2012*
- 5- [www.codexalimentarius.net/download/standards/10200/cxp\\_053f.pdf](http://www.codexalimentarius.net/download/standards/10200/cxp_053f.pdf)
- 6- Système HACCP (Système d'analyse des risques et maîtrise des points critiques)
- 7- Décret N° 95-372 du 30 Mars 1995 relatif à la normalisation nationale et au système national de certification de la conformité aux normes
- 8- UTZ Certified, « UTZ Certified Impact Report », janvier 2014  
<https://utzcertified.org/attachments/article/26582894/UTZ-Impact-Report-...>
- 9- [www.fao.org/fileadmin/templates/.../Enquete\\_impact\\_conclusions\\_FR.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/.../Enquete_impact_conclusions_FR.pdf).